

A l'attention de :
Monsieur le Commissaire enquêteur, Dominique BOLDIN
Mairie de Camphin-en-Carembault,
11 rue du Général de Gaulle
59133 Camphin-en-Carembault

Objet : Observations/avis dans le cadre de l'enquête publique relative à la modification de droit commun n°3 du PLU de Camphin-en-Carembault.

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je souhaite m'exprimer concernant l'ouverture à l'urbanisation d'une partie de la zone 2AUe, qui est la parcelle B1092 située rue du Maréchal Foch, dont le but est d'y accueillir un équipement public de l'ampleur d'un crématorium. Plusieurs points m'interpellent.

Il est tout d'abord dommage que la notice de présentation du dossier d'enquête publique omette page 58 la proximité immédiate des habitations situées sur la commune de Phalempin.

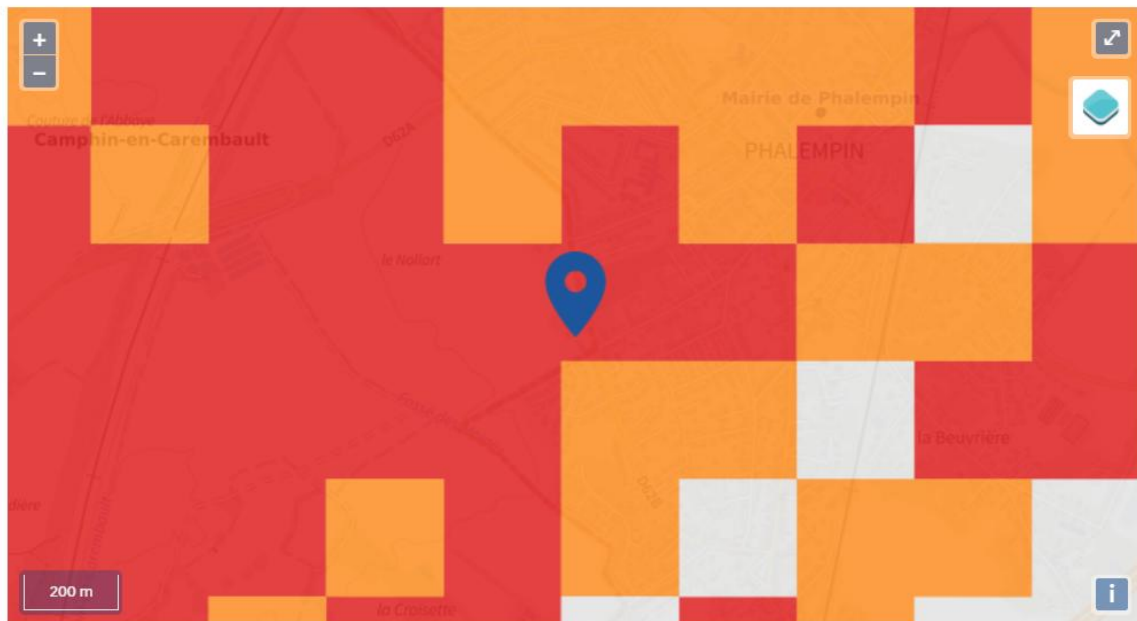
L'argumentaire apporté pour justifier le besoin avéré d'un tel équipement questionne également. L'évolution démographique est indéniable. Néanmoins, au regard de l'impact d'un tel équipement, ne peut-on pas apporter une analyse plus fine des équipements existants cités page 60 et 61 et de leur capacité actuelle (nombre de crémations réalisées, etc.) et à venir (potentiel d'extension, etc.) ? Est-il absolument nécessaire de créer un nouvel établissement ? Par ailleurs, je m'interroge sur l'expression utilisée de « vide territorial » au regard de la distance des établissements cités. Y-a-t-il un périmètre idéal ?

J'ai également un doute sur la réduction des émissions de GES liées au transport grâce à l'arrivée de cet équipement, étant donné que les déplacements induits sont majoritairement issus de voitures individuelles.

La question de la mobilité et de l'accessibilité est par ailleurs préoccupante. L'activité aura forcément un impact non négligeable sur la circulation automobile. Le tronçon de la rue du Maréchal Foch qui longe la parcelle B1092 est un itinéraire pour se rendre à l'école élémentaire les Viviers, qui se situe rue Georges Pompidou. L'augmentation du trafic routier sur cette voie inquiète, d'autant plus que la voie n'est actuellement pas suffisamment sécurisée pour les piétons et vélos.

Malgré les filtres, il est démontré dans plusieurs études et recherches récentes que de nombreux polluants (formaldéhyde, dioxines, métaux lourds, etc.) persistent et sont susceptibles d'engendrer des pollutions et rejets dans l'air, au sein des sols et des nappes et même l'eau de pluie. A cela s'ajoute, les caractéristiques environnementales et urbaines du secteur qui le rend plus vulnérable face à ces types de pollutions : proximité des habitations et d'une plaine de jeux, de terres agricoles cultivées, vents dominants, risque de remontée de nappe (carte ci-après).

Risques liés aux remontées de nappe



Légende :

	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE

Source : Géorisques.

Au-delà des pollutions et rejets, l'emprise et la nature d'un tel projet remet globalement en question le cadre de vie et l'attractivité du secteur. Le vieillissement de la population est démontré au sein de la notice de présentation, avec la volonté de permettre un projet de résidence pour seniors qui se trouverait à proximité immédiate du crématorium, un futur environnement qui n'annonce pas un cadre de vie où il fait bon vieillir.

Vous remerciant par avance pour la prise en compte de ces observations,

Cordialement,

N.B. : Je ne souhaite pas que mes coordonnées personnelles (identité, adresse, etc.) soient communiquées et rendues publiques.